

FO DGFIP SAVOIE

Question Diverse :

J'ai appris qu'un agent de catégorie B avait semble t'il fait l'objet de menace de mort par la Trésorière de Pont de Beauvoisin.

Si cela s'avère exact, je trouve celà très grave de la part d'un cadre A encore plus d'un chef de poste vis à vis d'un agent de son poste.

De plus il est nécessaire de vous rappeler, Monsieur Le Président, que lors de la dernière CAP du 30 novembre 2009 vous vous étiez étonné que les agents de ce poste pleurent.

Or il est important de vous signaler qu'un agent de catégorie C qui avait un fort caractère et tempérament qui était en poste dans cette trésorerie depuis de nombreuses années, a fait l'objet de graves problèmes de la part de cette Trésorière.

Celle-ci lui a reproché de graves faits, qui par la suite se sont révélés ABRACADRABRANTESQUES.

Cependant ces accusations qui se sont révélées fausses, ont engendré de lourdes conséquences sur la santé de cet agent. Le problème de santé qu'il avait en lui semble t'il lors de sa naissance, qui n'était pas encore déclaré s'est développé de manière vertigineuse. Heureusement que cet agent a pu avoir sa mutation !!!

Enfin je terminerais mes propos en vous apportant une information supplémentaire dont vous n'avez peut être pas eu connaissance.

Quelques jours après la diffusion du compte rendu la CAP C du 12 novembre 2008, dont l'objet était Mouvement spécifique sur poste et mutation, la Trésorière de Pont De Beauvoisin m'avait contacté par téléphone sur mon lieu de travail de manière très agressive et colérique en me considérant comme un de ses agents et non pas en qualité de Secrétaire Départemental de FO TRESOR SAVOIE. Elle me reprochait des propos diffamatoires (voir I dans le II du compte rendu de la CAP C du 12 novembre 2008) dont j'assume la responsabilité des propos contenus dans ce compte rendu en tant que Secrétaire Départemental de FO TRESOR 73. Elle m'indiquait que « l'agent de catégorie C en question était un simulateur qu'il n'avait pas de maladie » or plusieurs fois l'ambulance des Sapeurs Pompiers a du être appelé pour ce collègue qui avait des pertes de connaissance sur son lieu de travail.

Je lui ai demandé de bien vouloir mettre ses propos par écrit ce qu'elle n'a jamais fait.

Donc vous pourrez constater, Monsieur Le Président, qu'il existait déjà des problèmes dans le comportement de cette Trésorière.